

Arrêté DEGT-2025-004 portant ouverture des registres d'inscription aux épreuves finales du Certificat de Formation Générale Session 2026 des académies de Créteil, Paris et Versailles

Le directeur du service interacadémique des examens et concours,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D. 222-9, D. 332-16 et suivants ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 2010 modifié relatif aux modalités d'attribution du CFG et notamment son article 8;

ARRÊTE

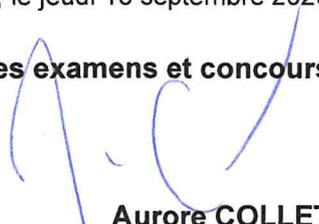
Article 1^{er}. – Les registres d'inscription aux épreuves finales du certificat de formation générale de la session 2025 sont ouverts **du lundi 5 janvier 2026 au vendredi 16 janvier 2026**. La préinscription s'effectue en ligne sur l'application CYCLADES.

Article 2. – A l'issue de sa préinscription en ligne, chaque candidat individuel doit poster **au plus tard le vendredi 30 janvier 2026** sa confirmation d'inscription datée et signée (le cachet de la poste faisant foi).

Article 3. – La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le jeudi 18 septembre 2025

La directrice du service interacadémique des examens et concours


Aurore COLLET